

SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), avocats
56 Place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE
Tél : 04.50.97.21.81
fallion-dubreuil@wanadoo.fr

**Vente aux enchères publiques
à BRIZON (74)
d'une maison mitoyenne ancienne
avec deux caves et une grange
et de deux terrains**

**Mise à prix : VINGT MILLE EUROS
(20.000 €), frais en sus**

Le **JEUDI 2 JUIN 2022 à 14 h 00**

A l'audience du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières du **Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74)**, au Palais de Justice, 18 Quai du Parquet.

A la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants et du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 605.520.071, dont le siège social est sis 4, Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, agissant poursuites et diligences de son Directeur Général domicilié ès-qualités audit siège, ayant pour avocat constitué la SELARL F.D.A (FALLION – DUBREUIL), agissant par Me Emmanuel DUBREUIL, son co-gérant en exercice.

Désignation des biens

Sur la commune de **BRIZON (74)** :

- **une maison mitoyenne ancienne** sise 100 chemin du Dron, cadastrée **section A, sous le numéro 951**, d'une contenance de 2a 23ca, comprenant :
 - ✓ au sous-sol deux caves
 - ✓ au rez-de-chaussée un appartement composé d'une entrée, d'une cuisine, d'un séjour, d'une chambre et d'une salle d'eau avec WC
 - ✓ à l'étage une grangeavec le sol et le terrain attenant.
- **une parcelle A numéro 948**, situé au bout du chemin du Dron, en forte pente et en friche
- **une parcelle A numéro 879**, à l'entrée du bourg en arrivant de Bonneville, utilisée à titre de potager et actuellement en friche

Occupation : A la date du PV de description, les lieux étaient inoccupés.

Le tout Le tout plus amplement décrit du PV de description dressé par Maître Jean-Marie HUGON, huissier de justice, le 3 décembre 2020, annexé au cahier des conditions de la vente.

Visite : Par huissier, le **vendredi 13 mai 2022 de 11 heures à 12 heures**

Enchères : (articles R.322-40 et R.322-41 du Code des Procédures Civiles d'Exécution) : elles ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque de **3.000,00 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

Renseignements :

1. **Au greffe du TJ de BONNEVILLE** (Tél : 04.50.25.48.00), où chacun peut prendre connaissance du cahier des conditions de la vente déposé le 29 janvier 2021 et du PV de description y annexé (RG N° 21/00098)
2. **Au cabinet de la SELARL F.D.A. (FALLION-DUBREUIL**, avocats et sur <https://avoventes.fr/cabinet/fda-fallion-dubreuil-bonneville>

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 5 avril 2022

SELARL F.D.A